

Vol. 27 no. 10 - 29 janvier 2020

Le Champlain

du Syndicat de Champlain (CSQ)

Parler des deux côtés de la bouche

Le 21 février 2019, l'Assemblée nationale votait à l'unanimité une motion comportant deux volets dont celui-ci : « Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'allouer prioritairement les ressources budgétaires nécessaires aux services aux élèves et à l'amélioration des conditions de travail des enseignant-e-s, des professionnel-le-s et du personnel de soutien ainsi qu'à la mise à niveau des infrastructures ».

Même le ministre Roberge admet que « pour trouver des candidats [enseignants], [...] il faut rendre la profession plus attrayante, en améliorant notamment les conditions de travail. » (ici.radio-canada.ca, 22 janvier 2020)

Malheureusement, comme cela arrive trop souvent, le ministre n'a pas abordé le fait que la pénurie de personnel affecte également le soutien scolaire. Mais nous savons pertinemment qu'elle est très importante et touche plusieurs classes d'emplois.

La première orientation du dépôt patronal pour le personnel enseignant réitère également « [...] la nécessité de poursuivre la mise en place de mesures qui contribueront à valoriser la profession enseignante de même qu'à attirer et retenir des enseignantes et enseignants qualifiés, mobilisés et engagés ». Du côté du personnel de soutien, la partie patronale reconnaît aussi « l'importance du rôle de l'ensemble du personnel de soutien dans la réalisation de la mission des commissions scolaires ».

Suite en page 4

Congrès Champlain 2020 : la parole est à vous !

L'édito du Président



Nous vous l'annonçons dans la dernière parution du journal : le Syndicat de Champlain tiendra son 36^e congrès le 26, 27 et 28 mars prochain. Nous vous rappelons du même coup l'importance de ce rendez-vous pour notre organisation. C'est le seul moment au cours duquel la totalité des personnes déléguées, représentant les membres de nos cinq accreditations dans les trois commissions scolaires où nous sommes présents, sont réunies. Mais c'est surtout le moment où ensemble, nous nous dotons d'orientations qui guideront les actions de notre syndicat pour les prochaines années. Ces actions, nous les souhaitons évidemment, le plus possible, ancrées dans notre quotidien.

Nous ne le dirons jamais assez : la présence des personnes déléguées de nos établissements est primordiale au succès du congrès afin d'adopter des propositions qui nous ressemblent.

Ceci étant dit, pour préparer le congrès et les enjeux qui y seront débattus, ce sont tous les membres de Champlain qui sont mis à contribution. Que vous soyez des personnes déléguées dans les établissements, que vous soyez militants ou non, la parole est à vous !

Nous lançons une grande consultation, un remue-méninge collectif. Nous vous inviterons donc, au cours des prochaines semaines, à répondre à un court questionnaire en ligne.

En lien avec le thème du congrès, « Définir l'avenir, maintenant ! », nous avons élaboré six questions rejoignant

diverses préoccupations soulevées au cours du dernier triennat. Il s'agit d'éléments ou de questions dont vous nous avez fait part, que ce soit dans nos instances, nos réunions, nos assemblées, parfois directement ou encore par vos personnes déléguées.

Par exemple, vous nous avez demandé ce que notre organisation faisait pour l'environnement ? Ce que nous faisons pour aider et soutenir le travail des personnes déléguées ? Ou encore, tout simplement, à quoi nous devons nous attendre de nos représentants nationaux ?



Afin de vous permettre d'y réfléchir, nous vous proposons donc des pistes de solution pour lesquelles vous devrez nous dire si vous êtes en accord ou non. Mieux encore, nous attendons vos commentaires, réflexions et suggestions ! Surveillez nos réseaux sociaux et notre site Internet, nous publierons, sous peu, les détails et le lien à suivre pour participer à la consultation.

Plus vous serez nombreux à répondre au questionnaire, plus nous adopterons ensemble des orientations qui nous ressemblent. Cinq minutes de votre temps pour orienter les trois prochaines années, ce n'est pas si mal !

Éric Gingras

C'est le temps de commander !

Vous recevez cette semaine, par le biais du courrier syndical, l'invitation à commander le planificateur 2020-2021. Toujours fidèle à vos besoins, il vous permettra d'être organisé en tout temps !

Vous y trouverez de nombreux espaces de planification, une caricature au goût du jour, des périodes modulables selon votre horaire et plus encore, sans oublier l'œuvre gagnante de Manon Thibault, enseignante à l'école Notre-Dame, en page couverture ! Soulignons que le concours a eu beaucoup de succès, plus de 50 œuvres ont été proposées. Nous tenons d'ailleurs à remercier chaleureusement tous les artistes pour leur participation. Cela permet d'avoir un planificateur à notre image et d'encourager le talent de chez nous !

La personne déléguée de votre établissement ou la personne responsable du courrier syndical sera avisée des directives de commandes cette semaine. Tout ce que vous avez à faire est d'aller voir cette personne afin de lui signifier votre intérêt à commander un exemplaire.

Important

Tout comme l'année dernière, par souci écologique, vous ne recevrez que le nombre de planificateurs commandés sur le site du Syndicat de Champlain.

Nous vous encourageons toutefois à prévoir quelques exemplaires supplémentaires, considérant les remplacements et le mouvement de personnel, particulièrement pour le personnel de soutien.

Vous hésitez encore entre un planificateur dernier cri en librairie ou le nôtre ? Alors disons qu'en plus d'être gratuit et de n'engendrer aucuns frais pour le Syndicat, *L'outil de travail quotidien* nous permet de redonner un montant d'argent important à plusieurs organismes de la région grâce aux pages publicitaires.

Sandra Boudreau
Coordonnatrice



Afin de souligner la Journée internationale des droits des femmes, le comité de la condition féminine du Syndicat de Champlain vous invite, cette année, à un souper-conférence avec la québécoise d'origine vietnamienne Kim Thù, auteure des romans *Ru*, *À toi, Mãn*, *Vi* ainsi que du livre de recettes *Le secret des Vietnamiennes*.

Lors de sa conférence, *Le succès de mes échecs*, vous découvrirez ses trucs pour vivre le moment présent tout en

gardant sa joie de vivre. Elle expliquera comment elle a réussi à se relever après avoir vécu des épreuves.

Les places sont limitées, dépêchez-vous d'acheter votre billet !

À Saint-Hubert

Le mardi 25 février 2020

À Valleyfield

Le mercredi 26 février 2020

Détails et inscription
à syndicatchamplain.com



Voici quelques précisions concernant les codes d'accès reçus à domicile. Aucun sondage n'est présentement en cours; il n'est donc pas nécessaire de chercher la plateforme sur Internet. Nous vous avons envoyé ces codes pour que vous soyez prêts, le moment venu, à répondre aux consultations.

Tel que mentionné dans la lettre, pour cette négociation nationale, nous innovons avec une nouvelle façon de procéder. Lorsque, par exemple, nous serons en instance et que nous aurons besoin de connaître rapidement votre opinion sur des sujets bien précis, un sondage sera alors mis en ligne. Vous en serez rapidement informés via notre site web et nos réseaux sociaux. La procédure sera très simple:

vous n'aurez qu'à cliquer sur le lien et y inscrire votre identifiant et votre mot de passe pour ensuite répondre aux questions. Il n'y aura, chaque fois, vraisemblablement qu'une ou deux questions auxquelles répondre, afin que nous puissions vous représenter adéquatement. Il est important de préciser que les codes serviront pour tous les futurs sondages.

Sandra Boudreau
Coordonnatrice

Petit truc !

Prenez vos codes d'accès en photo: cela vous permettra de ne pas les égarer et de les trouver rapidement au moment voulu.

Amorcer la réflexion

Le billet de Mireille



Société : Ensemble des individus entre lesquels existent des rapports durables et organisés, le plus souvent établis en institutions et garantis par des sanctions. (*Le Petit Robert*)

Civilité : Observation des convenances, des bonnes manières en usage dans un groupe social. (*Le Petit Robert*)

La violence a toujours existé et cela, depuis que le monde est monde. Aujourd'hui, il suffit d'ouvrir un journal, Facebook, la télévision.

Malheureusement, cette réalité s'applique aussi au monde de l'éducation, ce dont témoignait d'ailleurs la campagne « Pu capable », laquelle a eu des répercussions auprès de nos commissions scolaires.

Mais là n'est pas le propos. En quasi trois ans, nous sommes à même de constater, par les déclarations d'accident et d'incident qui sont acheminées au Syndicat, l'intensification et la gradation des gestes de violence qui surviennent dans nos milieux. D'autres actes, de plus en plus courants, s'ajoutent maintenant à la liste: coups de poing et de pied au visage, crachats... dans la bouche, étranglements, etc.

Comment se fait-il que nous en soyons rendus là? Comment se fait-il

que des élèves « garrochent » des chaises ou tout autre objet? Quelle permissivité a fait en sorte que des élèves se sentent légitimés d'agir ainsi?

Je pose la question bien naïvement, mais peut-être serait-il grand temps d'évaluer le manque de balises face au respect d'autrui dans notre société? Comment peut-on tolérer des phrases comme: « Si mon enfant t'a envoyée promener, c'est que tu lui as fait quelque chose... Arrange-toi avec lui, c'est ton problème. »

Dès le début de l'année, chaque parent ne devrait-il pas recevoir une lettre rappelant, noir sur blanc, qu'à l'école, c'est tolérance zéro? Aux parents d'un enfant posant des gestes de violence, qu'ils soient petits ou grands, ne devrions-nous pas penser à une formation obligatoire sur la civilité, avant que leur enfant puisse revenir en classe?

Peut-être que mes propositions ne sont plus actuelles et qu'il existe de bien meilleures solutions, mais peut-on, minimalement, amorcer une réflexion plus profonde sur ces maux et ces façons d'exprimer frustration ou colère? Quelles en sont les racines? Et peut-on penser, dès les premiers signes de tout geste et de toute parole qui dépasse une expression saine des émotions ressenties, à une sanction digne de ce nom?



Je donne ici des exemples du milieu scolaire, parce que c'est le milieu que je connais, mais cette réflexion sociale est beaucoup plus large : dans les hôpitaux et les centres de services de santé, à l'épicerie, dans les transports en commun, à la radio, sur les réseaux sociaux, dans la rue, etc.

Ce n'est pas vrai que, sous le prétexte « j'ai le droit, je me sens comme ça », on doive continuer de subir, à l'école comme partout ailleurs en société, cette violence gratuite et égocentrique. Parce que, tenons-nous-le pour dit, ce qui se passe dans nos écoles, avec nos petits et nos grands, c'est aussi le reflet de notre société.

Mireille Proulx
Coordonnatrice

Concours Congé sans souci

 **Desjardins**
Caisse de l'Éducation



Votre passion,
notre vocation



Vous travaillez en éducation avec un statut précaire?

La Caisse Desjardins de l'Éducation vous offre la chance de transformer votre prochain congé sans solde en congé sans souci.

Participez à notre concours et vous pourriez gagner l'une des 4 primes de vacances de 1000 \$.

Inscrivez-vous sur
caisseeducation.ca/conge-sans-souci

Parler des deux côtés de la bouche

Ces belles paroles étant bien étayées, voici donc quelques exemples des pistes de « solution » que proposent les parties patronales. Les extraits sont évidemment tirés des demandes patronales déposées en décembre dernier dans le cadre de la négociation nationale pour le renouvellement de nos conventions collectives.

Pour le personnel enseignant, la partie patronale propose de :

- Renforcer l'obligation de développement professionnel continu de l'enseignante ou l'enseignant tout au long de sa carrière, de l'engagement dans un plan de développement et de reddition de compte associée à ce plan;
- Prévoir une obligation de disponibilité pour répondre à des besoins spécifiques, ponctuels ou urgents;

- Augmenter le nombre d'heures de présence à l'école et, conséquemment, l'horaire hebdomadaire;
- Établir que la prestation de travail s'effectue au-delà du temps de présence à l'école;
- Clarifier que l'enseignante ou l'enseignant doit avoir mis en œuvre des stratégies d'intervention pédagogiques ou sociales avant de demander des services;
- Revoir la pertinence de la notion de moyenne au niveau de la commission pour l'ensemble des groupes de chaque type d'élèves.

Plus particulièrement à l'**éducation des adultes**, la partie patronale souhaite que la semaine régulière de travail inclue la possibilité d'offrir des services éducatifs les fins de semaine.

À la **formation professionnelle**, elle demande la possibilité d'une complète annualisation de la tâche et que soit retirée l'amplitude quotidienne.

Pour le personnel de soutien scolaire, certaines demandes sont plus évasives, mais non moins inquiétantes :

- Modifier la définition de « poste » pour permettre plus de polyvalence dans les tâches à accomplir;

- Retirer les motifs de non-abolition de postes pour les remplacer par des motifs d'abolition de postes;
- Revoir les clauses relatives aux mouvements de personnel afin de limiter les mouvements et assurer la stabilité;
- Revoir les clauses relatives aux mouvements de personnel afin de limiter les protections salariales;
- Augmenter la durée de la période d'essai et de la période d'adaptation;
- Prévoir la possibilité de procéder à l'affectation temporaire d'une salariée ou d'un salarié en invalidité;
- Prévoir que le passage d'un échelon à l'autre se fait après une prestation de travail effective;
- Retirer les clauses de maintien des droits qui concernent les jours chômés et payés ainsi que l'horaire d'été sans reprise de temps.

Qui peut sérieusement prétendre qu'il s'agit là de « solutions » pour résoudre les problèmes d'attraction et de rétention de personnel en éducation ?

Mireille Proulx
Coordonnatrice

ENQUÊTE NATIONALE SUR LES JEUNES

QUE PENSENT LES 35 ANS

ET MOINS? DÉCEMBRE 2019
À JANVIER 2020

Tu as 35 ans et moins, tu es membre de la CSQ et tu as envie de partager ton expérience et les raisons qui te poussent (ou pas) à t'impliquer au sein de ton syndicat ?

Le comité des jeunes de la CSQ a mis sur pied une enquête nationale afin de savoir qui sont les jeunes de la Centrale et quel rapport ils entretiennent avec le travail et leur syndicat.

Date limite pour participer à l'enquête : 31 janvier 2020.
<https://fr.research.net/r/quepensentlesjeunes>

Pour vous remercier du temps que vous consacrerez à répondre à ce questionnaire, nous procéderons au tirage d'une montre Apple Watch et d'une tablette Samsung, offertes par les protections RéseAut CSQ!

Les résultats de l'enquête seront dévoilés en mars 2020.

